

**Courrier aux professeurs d'histoire-géographie**  
**07/06/2020**

Chères, chers collègues,

Nous espérons que la réouverture de vos établissements se déroule au mieux et nous vous invitons toujours à ne pas hésiter à nous faire part de vos éventuelles questionnements ou difficultés dans cette période finale de l'année.

Comme convenu dans notre précédent courrier, nous organisons à la fin de cette semaine **un temps d'échanges par visio-conférence avec les coordonnateurs de discipline**. De manière à essayer de nous adapter au mieux aux différents emplois du temps des uns et des autres, nous répéterons la visio-conférence sur cinq créneaux (l'idée étant naturellement pour chacun de participer à une seule de ces visio-conférences) :

- Jeudi 11 juin de 13h à 14h
- Jeudi 11 juin de 14h30 à 15h30
- Jeudi 11 juin de 17h à 18h
- Vendredi 12 juin de 13h à 14h
- Vendredi 12 juin de 17h à 18h

Ces temps sont destinés, dans le contexte particulier que nous connaissons, à recenser vos besoins et à répondre aux questions ayant trait à nos disciplines. Si le coordonnateur de votre établissement n'est pas disponible, il est naturellement tout à fait possible qu'un professeur de l'équipe d'histoire-géographie le remplace pour représenter l'équipe. Nous avons choisi un format court et sur des créneaux qui sont peut-être les moins susceptibles d'entrer en conflit avec vos emplois du temps. Si **la participation à l'un de ces temps est libre en fonction de vos disponibilités**, nous serions toutefois heureux qu'un maximum de collègues puisse échanger avec nous à cette occasion.

**Quelques points d'actualité par ailleurs :**

- Les dispositions concernant **la procédure de titularisation des professeurs stagiaires** sont fixées. Les collègues concernés vont recevoir prochainement un courrier de la direction des personnels enseignants pour les en informer. Nous restons à leur écoute pour toute question et éclaircissement à ce sujet.
- Les **oraux des concours internes** (CAPES et agrégation, concours interne de l'enseignement privé) sont annulés. Les jurys vont se réunir très prochainement pour établir la liste des admis à partir des épreuves écrites. <https://www.education.gouv.fr/nouvelles-modalites-de-passation-pour-les-concours-internes-de-recrutement-du-ministere-de-l-303855>
- A la suite de nombreuses questions, l'inspection générale a apporté **des précisions concernant la spécialité HGGSP en classe de terminale** que nous vous livrons : « *Les six thèmes du programme sont à traiter en terminale. Quatre d'entre eux sont l'objet de l'épreuve écrite terminale de spécialité, qui a lieu en mars : les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires ; les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires. L'année paire ou impaire est définie par rapport à tenue des épreuves terminales (bac 2021 l'an prochain, bac 2022 l'année suivante). Les deux thèmes qui ne sont pas au programme de l'interrogation écrite font partie des thèmes qui peuvent servir de base à des questions préparées par les élèves pour l'épreuve du*

*Grand oral qui se tient en mai-juin. Ce calendrier suggère une organisation de l'année selon laquelle les quatre thèmes au programme de l'épreuve écrite sont traités de septembre à mars, et les deux thèmes restant ensuite. »*

- Les modalités d'organisation **des jurys qui attribueront les notes du baccalauréat** ont été fixées par la direction des examens et des concours conformément aux dispositions réglementaires nationales parues fin mai. Il est désormais acté que les notes attribuées au troisième trimestre ne seront pas prises en compte dans le cadre du contrôle continu déterminant l'obtention du baccalauréat. Nous réitérons de ce fait l'importance de l'appréciation que vous porterez sur le livret scolaire, dans la mesure où celle-ci pourra moduler les moyennes qui y figureront pour que soient pris en compte les efforts fournis par les élèves dans la dernière partie de l'année.

En attendant d'avoir des nouvelles de vous d'une manière plus directe en fin de semaine, nous vous souhaitons bon courage dans votre travail et vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Bien à vous,

Les IA-IPR d'histoire-géographie